

**DOSSIER DE PRESSE
7 NOVEMBRE 2022**



**MODERNISATION
DE LA SÉVRIENNE
ENTRE MELLE ET
SAUZÉ-VAUSSAIS**



« Au travers son réseau routier de plus de 4 000 km, le Département est l'acteur majeur de la mobilité du quotidien en offrant un véritable maillage territorial dans un territoire marqué par la ruralité. Fluidité du trafic et sécurité des usagers sont nos priorités »



Coralie Dénoués

Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres



Philippe Brémont

vice-président du Conseil départemental en charge des mobilités

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE	2
PLUS DE SÉCURITÉ ET DE FLUIDITÉ(...)	3
UN AXE STRUCTURANT TRÈS CIRCULÉ	4
PHASE 2 : MAISONNAY > ALLOINAY (Bois-roger)	5

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

Chantier de la RD 948 : un nouveau créneau de dépassement sur la section Maisonnay - Alloinay (Bois-Roger)

« Les infrastructures routières assurent l'accessibilité des Deux-Sévriens aux zones d'emplois, aux pôles de loisirs, aux commerces ou tout simplement pour rendre visite aux gens qu'on aime...

Aussi notre collectivité investit pour **moderniser** les routes départementales comme la Sévrienne et **sécuriser** les déplacements des usagers, cela participe à faire des Deux-Sèvres un département agréable à vivre », a souligné **Coralie Dénoués**, lors de la visite du chantier de la RD 948, lundi 7 novembre 2022 entre Maisonnay et Alloinay.

Après la réalisation et la mise en circulation en juillet 2021 d'un créneau de dépassement sur la section Chaignepain (Alloinay) – La Presle (Clussais-la-Pommeraiie) ainsi que la création d'un giratoire avec la RD 110, la seconde phase de la modernisation de la Sévrienne a démarré en septembre dernier. Cette dernière consiste en la construction d'un nouveau créneau de dépassement de 1,3 km à la sortie de Maisonnay en direction de Sauzé-Vaussais.

Une voie d'évitement a été construite pour permettre à la circulation de contourner l'emplacement du pont qui sera construit sous l'actuelle RD 948.

Ce pont cadre d'une hauteur de 6,30 m (hauteur de passage 4,30 m) permettra une liaison directe entre Lezay et Chef- Boutonne via la RD 105 en passant sous la RD 948.

La mise en service du nouveau tronçon de dépassement interviendra à l'automne 2023.

Un axe structurant pour le territoire

Un chantier majeur pour le département des Deux-Sèvres. « Reliant Niort à la RN 10, la RD 948 est une voie d'accès privilégiée pour rejoindre Confolens et Limoges à l'est puis Ruffec et

Angoulême au sud. C'est un **axe structurant** pour le territoire pour lequel le Département engage un véritable chantier de modernisation et de sécurisation », a ajouté **Philippe Brémont**, vice-président du Conseil départemental en charge des mobilités.

La modernisation en cours (aménagement en 3 voies avec 2 voies + 1 de dépassement) permettra de faciliter le trafic des transporteurs, de fluidifier le trafic et de le sécuriser. En effet, l'importance du trafic (10 000 véhicules par jour dont 25 % de poids-lourds) implique de multiples manœuvres de dépassement. De plus, les carrefours avec les RD 105, RD 110, RD 173 et l'échangeur de la RN 10 se révèlent très accidentogènes. Coût du chantier : **13,2 millions d'euros** pour le Département qui bénéficie d'un financement de la Région.



PLUS DE SÉCURITÉ ET DE FLUIDITÉ GRÂCE À LA MODERNISATION DE LA RD 948 ENTRE MELLE ET SAUZÉ-VAUSSAIS

Le développement équilibré du territoire est au cœur de l'action politique du Département des Deux-Sèvres.

Garantes de la fluidité des mobilités du quotidien, les infrastructures routières assurent l'accessibilité des salariés aux zones d'emplois, des ménages aux pôles de loisirs, de culture, de commerce et d'enseignement.

Ainsi, depuis 2015, la collectivité investit pour l'entretien des chaussées, l'amélioration de la qualité de la signalétique routière, la réparation des ouvrages d'art... Pour mener à bien toutes ces opérations, 240 agents répartis dans 4 agences techniques territoriales et la direction veillent sur les 4072 km de routes dont le Département a la responsabilité.

En 2022, **un budget de 18,24 millions d'euros** est dédié à la maintenance du réseau routier et au développement des infrastructures.

Pour sécuriser et fluidifier le trafic de cet axe inscrit au Réseau routier d'intérêt régional, le Département réalise 2 créneaux de dépassement ainsi que des giratoires. L'ensemble des prestations est évalué à **9,6 M€ HT (11 520 000 € TTC)** soit **4,1 M€ TTC** pour le créneau Chaignepain (Alloinay) - La Presle (Clussais-la-Pommeraié) et **7,42 M€ TTC** pour le créneau Maisonnay - Bois-Roger (Alloinay).

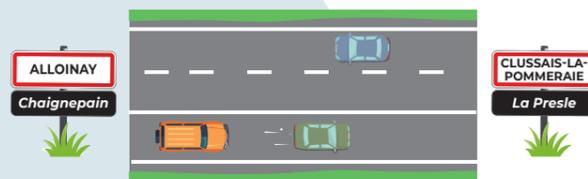
Le financement est assuré par le Département des Deux-Sèvres à 58,3 % et par la Région Nouvelle-Aquitaine à 41,7 %.

Le Département financera le giratoire RD 948, RD 45, RD 173. Coût : **1,68 M€ TTC**.

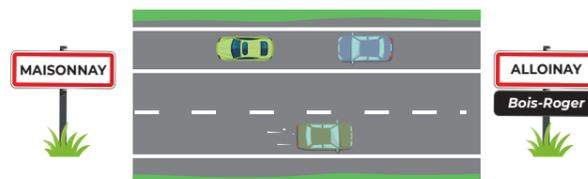
Reliant Niort à la RN 10, la RD 948 est une voie d'accès privilégiée pour rejoindre Confolens et Limoges à l'est puis Ruffec et Angoulême au sud. C'est un axe structurant pour le territoire pour lequel le Département engage un véritable chantier de modernisation et sécurisation.



CRÉNEAU DE DÉPASSEMENT ①
SEPTEMBRE 2020 > JUILLET 2021



CRÉNEAU DE DÉPASSEMENT ②
OCTOBRE 2022 > FIN 2023



UN AXE STRUCTURANT TRÈS CIRCULÉ

Le tronçon Melle / Sauzé-Vaussais est classé « **à grande circulation** », cet axe participe au désenclavement du territoire au sein de la Grande Région, ce qui lui vaut d'être inscrit au Réseau routier d'intérêt.

La modernisation en cours (aménagement en 3 voies avec 2 voies + 1 de dépassement) permettra de faciliter le trafic des transporteurs, de fluidifier le trafic et de le sécuriser.

En effet, l'importance du trafic implique de multiples manœuvres de dépassement. De plus, les carrefours avec les RD 45, RD 105, RD 110 et RD 173 et l'échangeur de la RN 10 se révèlent très accidentogènes.

Une sécurisation de la section courante, des intersections et des traversées, s'avère donc essentielle.



L'axe est emprunté par plus de 10 000 véhicules par jour dont 25 % de poids-lourds.

PHASE 2 MAISONNAY > ALLOINAY (BOIS-ROGER)

Les travaux de construction d'un nouveau créneau de dépassement de 1,3 km à la sortie de Maisonnay en direction de Sauzé-Vaussais ont débuté en septembre 2022 par le déplacement des réseaux (télécommunication, électricité et eau potable). Une voie d'évitement a été construite pour permettre à la circulation de contourner l'emplacement du futur pont qui sera construit sous l'actuelle RD 948 (lire ci-contre).

Des déboisements ont été réalisés pour permettre l'élargissement de la route à 3 voies et recréer des accotements sécurisés. Au préalable, afin d'obtenir les autorisations de déboisements, des recensements petite faune ont été réalisés afin de s'assurer de l'absence d'espèces sensibles. Selon les différents inventaires effectués à différentes périodes de l'année, aucune espèce protégée n'a été repérée dans la zone des travaux.

La mise en service interviendra à l'automne 2023. La création du giratoire RD 948/45/173 est quant à elle à l'étude.

SIX ENTREPRISES À PIED-D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre du chantier est assurée par le **cabinet EGIS** basé à Nantes. Les travaux routiers ont été menés par

Eurovia Poitou- Charentes-Limousin, la signalisation sera réalisée par **Signaux Girod Ouest** installée à La Crèche et les aménagements paysagers par **ID Verde** basée à Niort. Enfin, le coordonnateur SPS est **ACI** basé à Aiffres et le contrôle extérieur est assuré par **Ginger CEBPT** installé à Niort.

Un pont pour relier Lezay et Chef-Boutonne

La construction d'un pont va débuter. Il permettra une liaison directe entre Lezay et Chef-Boutonne via la RD 105 en passant sous la RD 948. À noter qu'il n'y a pas de connexion directe entre la RD 105 et la RD 948 : les usagers devront rejoindre le carrefour aménagé de Maisonnay par la voie latérale à la RD 948.

La construction de l'ouvrage nécessite de terrasser l'actuelle RD 948 à une profondeur de 7 m environ pour réaliser les fondations soit 300 m³ de déblais à extraire.

La hauteur totale de ce pont cadre est de 6,30 m avec :

- une hauteur maximale de passage de 4,30 m (marge de sécurité de 0,20 m) ;
- une largeur de passage de 8,50 m avec une voirie de 5,50 m et 2 trottoirs dont 1 de 2 m pour la sécurité des piétons et l'accessibilité.

EN CHIFFRES

- **55 600 m²** : décapage de terre végétale soit l'équivalent de 8 terrains de football
- **67 100 m³** : terre déblayée pour faire les terrassements soit 18 piscines olympiques
- **9 700 m³** : remblais
- **17 000 tonnes** : enrobés
- **1363** : arbres plantés
- **3000 m²** : plantation de haies
- **49 100 m²** : gazon
- **2** : bassins de traitements des eaux
- **7,42 M€ TTC** dont **4,92 M€** financés par



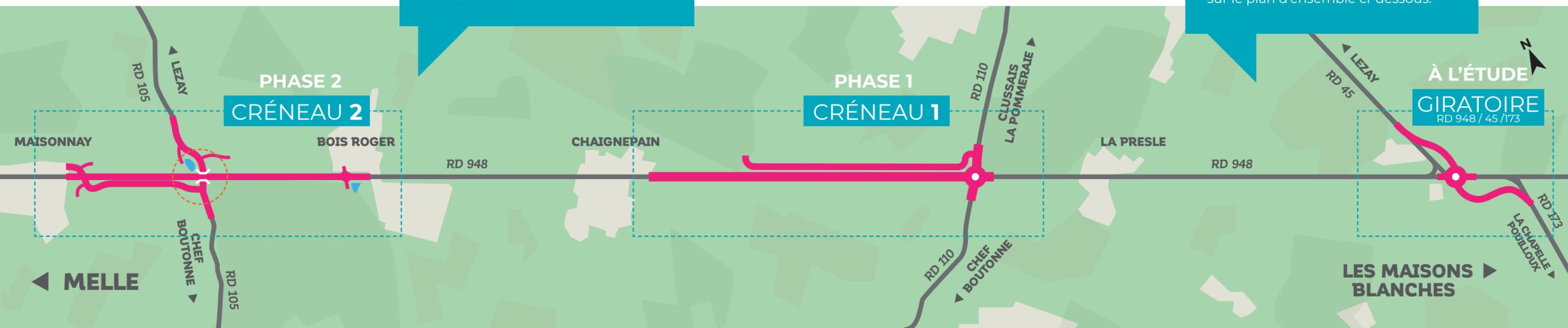
et **2,5 M€** financés par



VUE D'ENSEMBLE DU CHANTIER

À la suite de la concertation menée en 2016, le Département a décidé le 17 octobre 2016 d'engager la modernisation de la RD 948 entre Melle et la RN 10 par l'aménagement de deux créneaux de dépassement et la transformation du carrefour avec la RD 45 en un giratoire.

L'enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique s'est tenue du 26 avril au 17 mai 2019. L'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique pour l'aménagement d'un créneau entre Maisonnay et Bois Roger (commune d'Alloinay), d'un second entre Chaignepain (commune d'Alloinay) et la RD 110 et l'aménagement d'un carrefour giratoire entre les RD 948, RD 45 et RD 173 a été signé le 22 août 2019. Ces trois projets sont localisés sur le plan d'ensemble ci-dessous.



CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet
06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

Département des Deux-Sèvres
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79028 NIORT
www.deux-sevres.fr

